



RÈGLES DE SÉLECTIONS ÉQUIPE DE FRANCE DE CANOË KAYAK 2026

OCEAN RACING
**Sénior, moins de 23 ans et
Junior**



Table des matières

A.	PREAMBULE	3
B.	LES EPREUVES CONCERNÉES.....	3
C.	MODALITES DE SELECTION	4
1.	Conditions d'accès aux sélections.....	4
2.	Compétition de référence	4
3.	Règlement de la compétition de sélection	4
D.	CLASSEMENT DES SELECTIONS 2026	4
E.	PROPOSITION DE SELECTION	5
1.	Préambule	5
2.	Proposition de sélection pour le Championnat du Monde et le Championnat d'Europe 2026.....	5
3.	Règles administratives	5
4.	Règles financières.....	5
F.	PROGRAMME D'ACTIONS EQUIPE DE FRANCE 2026	6
G.	DIFFUSION DU MODE DE SELECTIONS.....	6



A. PREAMBULE

L'objectif des Équipes de France est de conquérir des titres en individuel et en double au championnat du monde ICF 2026 (Vila Joyosa, Espagne) et au championnat d'Europe ECA 2026 (Brest, France).

L'objet de ce document est de formaliser les règles qui permettent de sélectionner les sportifs français capables d'atteindre des objectifs de médailles d'or ou de podium avec l'Equipe de France d'Ocean-Racing lors de l'échéance terminale de la saison sportive internationale 2026.

À ce titre, le Directeur Technique National sélectionne les athlètes sur la base des règles de sélections établies. Il arrête la sélection nominative sur proposition du manager de la discipline. La liste des athlètes sélectionné(e)s en équipes nationales est soumise à l'approbation du comité exécutif de la fédération.

Le Directeur Technique National peut à tout moment retirer de la liste des sportifs et/ou sportives sélectionné(e)s, tout athlète qui ne serait pas en mesure de disputer dans des conditions optimales la compétition pour laquelle il ou elle a été retenu(e), notamment en cas de blessure, de pathologie ou de contre-indication médicale.

Après consultation de l'encadrement technique, il peut également écarter tout athlète ayant adopté un comportement contraire aux lois et règlements, nuisant au bon fonctionnement de l'Équipe de France ou portant atteinte à l'image et aux valeurs de celle-ci et de la Fédération Française de Canoë Kayak.

Enfin, en lien avec le manager des équipes de France, le Directeur Technique National se réserve la possibilité d'ajouter ou de suspendre la sélection d'un(e) athlète à tout moment de la saison, qu'il ou elle ait ou non réalisé les critères, après examen du projet sportif, de la qualité de sa mise en œuvre, de son comportement ou en cas de blessure.

B. LES EPREUVES CONCERNÉES

Les épreuves susceptibles d'être ouvertes à une sélection en Équipe de France Ocean-Racing 2026 sont :

Intitulé selon règlement ICF 2020	Intitulé selon règlement sportif FFCK 2020
SS-1 ¹ Men	Surfski monoplace homme senior / vétéran
SS-1 Women	Surfski monoplace dame senior / vétéran
SS-1 Under 23 Men	Surfski monoplace homme moins de 23 ans
SS-1 Under 23 Women	Surfski monoplace dame moins de 23 ans

¹ SS1 – Surfski monoplace



SS-1 Men Junior Men	Surfski monoplace homme cadet / junior
SS-1 Junior Women	Surfski monoplace dame cadet / junior
SS-2 Mixte Junior	Surfski bi-place mixte cadet/junior
SS-2 Mixte Under 23	Surfski bi-place mixte moins de 23 ans
SS-2 Mixte	Surfski bi-place mixte

C. MODALITES DE SELECTION

1. Conditions d'accès aux sélections

Les sportifs souhaitant participer aux compétitions comptant pour les sélections doivent remplir les règles suivantes :

- Être à jour de sa licence compétition FFCK 2026
- Être titulaire d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du canoë kayak en compétition.
- Être à jour de ses cotisations et/ou facturations FFCK
- Ne faire l'objet d'aucune sanction disciplinaire en cours

2. Compétition de référence

La sélection se fera à l'occasion de la course individuelle lors du championnat de France 2026 à Mers les Bains du 4 au 8 juillet 2026. La sélection des équipages double mixte restera à l'initiative de chaque compétiteur sélectionné ou pas en Equipe de France.

3. Règlement de la compétition de sélection

La compétition se déroule suivant le règlement sportif FFCK Ocean-Racing en vigueur et ses annexes 2026.

D. CLASSEMENT DES SELECTIONS 2026

Seront pris en compte :

- Classements monoplace individuel en U18, U23 et OPEN pour la sélection du collectif au championnat du Monde et championnat d'Europe 2026 lors de la course individuelle du championnat de France 2026.



E. PROPOSITION DE SELECTION

1. Préambule

Les sélections nominatives sont arrêtées par le Directeur Technique National après avis du Manager Ocean-Racing.

Le Directeur Technique National peut effectuer une sélection nominative différente de celle issue du présent règlement de sélection, dans un souci de performance de l'Équipe de France. Il peut aussi minorer ou majorer ces effectifs en fonction du niveau et de la densité de chaque épreuve ou pour compléter un équipage en bi-place mixte.

Dans le cas où un bateau ne pourrait pas honorer tout ou partie de sa sélection (raisons scolaires, santé, de comportement ou de double sélection), un autre bateau pourra être sélectionné pour tout ou partie du programme, sur décision du Directeur Technique National.

2. Proposition de sélection pour le Championnat du Monde et le Championnat d'Europe 2026

Sur la base du classement de sélection 2026, 0 à 2 sportifs par épreuve ouverte au Championnat du Monde peuvent être proposés pour le programme d'action. Les résultats obtenus en individuel sur les courses internationales de référence seront étudiés pour affiner cette proposition.

3. Règles administratives

La validation de la sélection arrêtée par le Directeur Technique National est conditionnée à la signature de la Convention Équipe de France 2026 et au respect des démarches administratives et médicales prévues par cette convention.

4. Règles financières

L'équipe de France sera prise en charge sur tout ou partie des actions du programme de l'équipe de France. Une participation financière pourra être demandée. Les sportifs et sportives seront prévenus au plus tard un mois avant l'action, avec la convocation.

Pour les sportifs hors équipe de France et entrant dans le quota fixé par l'ICF pour participer au championnat du monde 2026 et par l'ECA pour participer au championnat d'Europe 2026, il n'y aura aucune prise en charge. Une tenue protocolaire sera proposée à la vente et obligatoire lors des moments protocolaires (podiums, cérémonies).



F. PROGRAMME D'ACTIONS EQUIPE DE FRANCE 2026

- Championnat d'Europe ECA à Brest du 25 au 30 août 2026
- Championnat du Monde ICF à Vila Joyosa (Espagne) du 09 au 11 octobre 2026
- Stage de préparation : date à déterminer à Brest. Ce stage sera ouvert à un effectif élargi de la sélection Equipe de France 2026 + talents détectés sur le circuit national et lors des classiques européennes.

Tout athlète convoqué pour les actions collectives des équipes de France est tenu d'y participer intégralement, du début à la fin, sauf raison médicale et après avis du médecin des équipes de France.

G. DIFFUSION DU MODE DE SELECTIONS

Le présent mode de sélection et la liste des sélectionnés seront diffusés sur le site internet de la Fédération Française de Canoë Kayak.

